

Print ISSN: 2617-4766

E-ISSN: 2617-4774

Đamá Nínau

REVUE INTERDISCIPLINAIRE
LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES



Revue trimestrielle - N° 21, MARS 2026

REVUE TRIMESTRIELLE - N° 21 Đamá Nínau | REVUE INTERDISCIPLINAIRE LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES

Mise en page et Impression

IMPRIMERIE ST LOUIS

53, Rue N'ZARA Doulassamé Face Première Eglise Baptiste du TOGO

BP: 61536 / Tel Bureau: (228) 22 22 10 45 / Mobile : (228) 90 12 37 30

E-mail: imprimerie.stlouis@yahoo.fr



Scientific Journal Impact Factor

CERTIFICATE OF INDEXING (SJIF 2026)

This certificate is awarded to

Dama Ninao
(ISSN: 2617-4774 (E) / 2617-4766 (P))

The Journal has been positively evaluated in the SJIF Journals Master List evaluation process
SJIF 2026 = 7.918

SJIF (A division of InnoSpace)



SJIFactor Project

SJIFactor - Scientific Journal Impact Factor
E-mail : evaluation@sjifactor.com
Website : <http://sjifactor.com/>

SJIF 2026 = 7.918 (Scientific Journal Impact Factor Value for 2026).

SJIF Impact Factor Evaluation [SJIF 2026 = 7.918]

"Dama Ninao" est une revue scientifique interdisciplinaire qui accepte et publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines. A cet effet, elle s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques. La Revue "Dama Ninao", entendu "L'Entente" en langue kabyè du Nord Togo, est créée dans l'intention de matérialiser la mondialisation ou la globalisation qui s'opère avec l'esprit d'équipe et d'échanges et la désuétude du monde autarcique. Le monde scientifique universitaire ne peut échapper à cet esprit d'équipe qui fonde un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité.

La Revue Dama Ninao nous renvoie à la Civilisation de l'Universel du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor, qui prône la porosité des âmes avec l'acceptation de l'autre, de ce qu'il dispose d'utile pour mon avancement : sa civilisation, sa culture, sa langue ... Elle se fonde notamment sur la philosophie de Paul Ricœur qui préconise la perception de Soi-même comme un autre. Considérer soi-même comme un autre aux yeux de l'autre, nous amènerait à faire taire nos distensions et ressentiments afin de redimensionner notre espace, reconstruire notre histoire et notre société.

La Revue Dama Ninao s'est inspirée de la nature. Des insectes en miniature nous produisent de bels chefs-d'œuvre architecturaux, conjuguent leur génie créateur et leur force dans la patience et dans la tolérance. Ils créent des œuvres monumentales qui dépassent l'entendement humain, les termitières. A cet effet, la nature semble nous parler, nous guider, nous instruire dans le silence. Seules ces créations nous interpellent sans autant faire de nous des disciples. Comme la termitière qui, pour la plupart du temps, est une composante de maillons surgissant de la même matière, la Revue Dama Ninao se veut une termitière scientifique dont les enseignants-chercheurs en sont les maillons.

Au confluent de diverses sciences, la Revue Dama Ninao se propose de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur de publication et rédacteur en chef :

Professeur TCHASSIM Koutchoukalo, Université de Lomé

Directeur de rédaction :

Professeur Arthur MUKENGUE, Université de Rhodes (Afrique du sud)

Comité Scientifique

Professeur Yaovi AKAKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjona KADANGA, Université de Lomé (Togo), Professeur Xavier GARNIER, Université Paris 3 (France), Professeur Norbert VIGNONDE, Université de Bordeaux (France), Professeur Adama COULIBALY, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Okri Pascal TOSSOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Mamadou KANDJI, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Komla Messan NUBUKPO, Université de Lomé (Togo), Professeur Amadou LY, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Kazaro TASSOU, Université de Lomé (Togo), Professeur Dotsè YIGBE, Université de Lomé (Togo), Professeur Kodjo AFAGLA, Université de Lomé (Togo), Professeur Alain-Joseph SISSAO, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso), Professeur Komla Essowè ESSIZEWA, Université de Lomé (Togo), Professeur Gneba KOKORA, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Louis OBOU, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Professeur Ataféi PEWISSI, Université de Lomé (Togo), Professeur Vicente Enrique Montes Nogales, Universidad de Oviedo (Espagne), Professeur Mamadou FAYE, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal), Professeur Akila AHOULI, Université de Lomé.

Comité de lecture

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Université de Lomé, Professeur Gbati NAPO, Université de Lomé, Professeur Didier AMELA, Université de Lomé, Professeur Komi KOUVON, Université de Lomé, Dr Komi BEGEDOU, Université de Lomé, Dr Koffi Dodzi NOUVLO, Dr Kpatimbi TYR, Université de Lomé, Dr Madis KROUMA, Université de Lomé, Professeur Arthur MUKENGE, Université de Rhodes (Afrique du Sud), Professeur Xolali MOUMOUNI-AGBOKE, Université de Lomé, Dr Anoumou AMEKUDJI (MC), Université de Lomé, Professeur Raphaël YEBOU, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), Professeur Essodina Kokou PERE-KEZIMA, Université de Lomé, Professeur Follygan HETCHELI, Université de Lomé, Dr Ernest BASSANE (MC), Université Norbert Zongo de Koudougou (Burkina Faso), Professeur Komi Xolali AVEGNON, Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé, Dr Ulrich-Ariel YEKE, Université Omar Bongo (Gabon), Dr Kokou AWOKOU (MC), Université de Lomé, Dr Gnabana PIDABI (MC), Ecole Normale Supérieur d'Atakpamé (Togo), Dr Bilakani TONYEME (MC), Dr Banabia LONGA, Université de Lomé, Dr Bantchin NAPAKOU (MC), Université de Lomé, Candide Achille Ayayi KOUAWO (MC) Université de Lomé, Dr Kossi Wonouvo GNAGNON, Université de Lomé, Dr Lodegaena Bassantea KPASSAGOU, Université de Lomé, Dr Weinpanga A. ANDOU (MC), Université de Lomé, Dr Napo GNANE (MC), Université de Lomé, Professeur Cal Komla AVONO, Université de Lomé, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran (Iran).

Revue Dama Ninao Print-ISSN 2617-4766 E-ISSN 2617-4774

E-mail : revuedamaninao@gmail.com; infos@revuedamaninao.net

Revue Dama Ninao

Comité de rédaction

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM, Dr Wonouvo GNAGNON, Dr DOUHADJI Kossi, Dr Mohsen ZAMANI, Université de Tehran.

Secrétariat : HOGNON Komi Mosé

Contact : revuedamaninao@gmail.com

Site Internet de la Revue Dama Ninao : <https://revuedamaninao.net/>

LIGNE EDITORIALE DE LA REVUE DAMA NINAO

Dama Ninao est une revue scientifique internationale. Dans cette perspective, les textes que nous acceptons en français ou anglais sont sélectionnés par le comité scientifique et de lecture en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

La taille des articles

Volume : 10 à 15 pages ; interligne 1.5, police 12 pour le corps du texte et les courtes citations ; police 11 pour les longues citations, Times New Roman, les références des citations doivent être incorporées dans le texte. Exemple : Guy Rocher (1968, p. 29), pas de référence en foot-notes à l'exception de quelques commentaires.

Ordre logique du texte

- Un **TITRE** en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- **Nom et prénom(s)** du contributeur ou des contributeurs, **nom de l'institution** d'appartenance, **adresse mail**
- Un **Résumé (Abstract)** de 8 lignes en français et anglais, en interligne simple, suivi de 6 **Mots clés (Key words)**
- Une **Introduction** : elle doit avoir une problématique, une méthode et une structure.
- Un **Développement** : les articulations du développement du texte doivent-être titrées comme suit :

1-Pour le **Titre** de la première section

1-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

1-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

2- Pour le **Titre** de la deuxième section

2-1-Pour le **Titre** de la première sous-section

2-2- Pour le **Titre** de la deuxième sous-section

3- Pour le **Titre** de la troisième section (si l'auteur de l'article le souhaite)

-Une **Conclusion** : elle doit être courte, précise et concise en mettant en relief l'authenticité des résultats de la recherche.

- **Références bibliographiques** (Mentionner uniquement les auteurs cités)

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur. Exemples :

- AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

- DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151. (Pour les articles).

Typographie française

- La Revue Dama Ninao s'interdit tout soulignement et toute mise de quelque caractère que ce soit en gras.

- Les auteurs doivent respecter la typographie française concernant la ponctuation, l'écriture des noms, les abréviations...

Tableaux, schémas et illustrations

En cas d'utilisation des tableaux, ceux-ci doivent être numérotés en chiffre romains selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre précis et une source. Les schémas et illustrations doivent être numérotés en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte.

Soumission des manuscrits

Tous les manuscrits doivent être soumis uniquement par voie électronique à l'adresse suivante : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net. Tous les échanges entre le secrétariat de la revue et l'auteur se feront uniquement par internet, il importe donc de fournir un mail actif que l'auteur consulte très régulièrement et d'envoyer toutes les informations relatives au processus de publication des articles uniquement par mail. Les frais d'instruction de l'article sont de **20000f** payables immédiatement au moment de l'envoi de l'article. À l'issue de l'instruction, si l'article est retenu, l'auteur paie les frais d'insertion qui s'élèvent à **30.000f**. Les frais d'instruction et d'insertion s'élèvent donc à **50.000f** payables par transfert, frais de

transfert y compris. Le paiement des frais d'insertion donne droit à un tiré à part. Si un auteur achète un exemplaire, les frais d'envoi sont à sa charge. Les frais de gravure des clichés, des schémas et l'expédition des tirés à part (pour ceux qui voudraient les avoir par la poste) sont à la charge des auteurs. La Revue Dama Ninao paraît trimestriellement. Toute soumission doit parvenir au secrétariat de la rédaction un mois voire deux semaines (délai de rigueur) avant la publication du numéro dans lequel l'article pourra être inséré. Pour toute information, envoyez un mail à : revuedamaninao@gmail.com/infos@revuedamaninao.net ou visitez le site de la revue : www.revuedamaninao.net.

Evaluation par les pairs

Les instructeurs à qui la revue affecte les articles de leur spécialité, doivent les lire avec rigueur, rejeter tout article dont le contenu est en inadéquation avec le titre et/ou dont le raisonnement n'offre pas une qualité scientifique, faire des propositions pour l'amélioration dudit article, renvoyer l'auteur de l'article à la ligne éditoriale de la revue au cas où elle n'est pas respectée. Ils se doivent notamment de vérifier, par le biais d'internet, si le même article n'est pas déjà publié dans une revue en ligne.

Objectifs et portée

La revue Dama Ninao, de par son nom qui signifie « entente », a pour objectifs :

- de matérialiser le monde universitaire qui est un creuset où « le fer aiguise le fer », les échanges se croisent, puis s'entremêlent pour aboutir à une reconstruction des connaissances scientifiques individuelles dans la collectivité ;
- de promouvoir la recherche scientifique et universitaire en impulsant le dialogue interdisciplinaire, le dialogue entre divers champs disciplinaires et divers contributeurs du monde universitaire.

La revue Dama Ninao a une portée scientifique et sociale. A cet effet, elle publie tous les articles relevant des Lettres, Arts et Sciences Humaines et s'intéresse aux études et théories littéraires, linguistiques, sociologiques, philosophiques, anthropologiques et historico-géographiques sur appel à contribution thématique (colloque) ou varia. Elle est un espace de rencontre, de construction et de reconstruction des réseaux relationnels et scientifiques.

Professeur Koutchoukalo TCHASSIM

Université de Lomé

SOMMAIRE

1. **DE LA SANCTION A L'ACCOMPAGNEMENT : UNE NOUVELLE ERE POUR L'EVALUATION AU TCHAD. ----- 12**
ABDELKERIM BREME IDEKHIM, Université Roi Fayçal (Tchad)
2. **SOUMISSION DE MICHEL HOUELLEBECQ : UNE ÉCRITURE CATÉGORIELLE ----- 33**
AMANI Dieudonné Désiré, Université Alassane Ouattara(Côte d'Ivoire)
3. **CONSOMMATION DE SUBSTANCES PSYCHOACTIVES EN MILIEU UNIVERSITAIRE A PARTIR DE L'EXEMPLE DE CINQ FACULTES A BAMAKO----- 48**
Dr COULIBALY Abdourahamane, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
Dr DIALLO Issa, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux, Bamako (Mali)
4. **GESTION DES EAUX USEES ISSUES DES TOILETTES ET DEGRADATION DU CADRE DE VIE URBAIN A NIAKARA EN CÔTE D'IVOIRE ----- 66**
GNANKOUEEN Anicet Renaud, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
NAHOUA Yéo Sitiombebin Didier, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
5. **LA PROBLEMATIQUE DE LA PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE DANS LA POLITIQUE SANITAIRE COLONIALE AU DAHOMEY (1924-1960) ----- 84**
GNIDEHOUE Arnaud Achille Gbènassou, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
6. **STRATEGIE ENONCIATIVE AU SERVICE DE L'EXPRESSION DE LA SOUVERAINETE DANS LE DISCOURS DE BASSOLMA BAZIÉ A LA 78^E SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES ----- 108**
DAILA Babou, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina-Faso)
7. **L'ETHIQUE DE L'INJURE DANS LA SOCIETE FANG DU GABON. UNE APPROCHE ANTHROPOLOGIQUE ET PHILOSOPHIQUE ----- 120**
Dr BEH NDONG Flavien, Institut de Recherche des Sciences Humaines(Gabon).

8. **RÉCIDIVE DES MINEURS AYANT CONNU LA PRIVATION DE LIBERTÉ AU CENTRE D'ACCÈS AU DROIT ET À LA JUSTICE POUR ENFANTS AU TOGO**----- 134
AGLOH Abia Egnonam, Université de Lomé (Togo)
Pr PARI Paboussoum, Université de Lomé (Togo)
9. **L'IMPLICATION DES LEADERS MUSULMANS DANS LA VIE SOCIOPOLITIQUE AU MALI (1992-2020)**----- 150
Dr DEMBELE Adama, Direction nationale d'aménagement du territoire (Burkina-Faso)
Pr DICKO Bréma Ely, Université Yambo Ouologuem de Bamako
10. **LA DÉIXIS DANS *UNE SI LONGUE LETTRE* DE MARIAMA BÂ : ENTRE CLASSIFICATION ET INTERPRÉTATION** ----- 168
COULIBALY Aminata Lidwine, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
11. **LE PATRONYME COMME MARQUEUR DU SOUTIEN PARTISAN EN LIGNE EN CÔTE D'IVOIRE : UNE ANALYSE DE LA SYMBOLIQUE ET DE LA POLARISATION SUR FACEBOOK** ----- 189
COULIBALY Sirabana, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
12. **FEMMES ET POUVOIR DANS *DU SANG POUR UN TRÔNE* DE CHEIK ALIOU NDAO** ----- 208
COULIBALY Aicha Sitiho, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)
13. **SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE** ----- 224
DOUMADINGAR Frédéric, École Normale Supérieur de N'Djamena (Tchad)
VAIDJIKE Dieudonné, Université de N'Djamena (Tchad)
14. **LE DROIT A L'INTEGRITE PHYSIQUE DES EPOUX MAJEURS : ENTRE DEVOIR CONJUGAL ET AUTONOMIE PERSONNELLE EN DROITS CIVILS NIGERIEEN ET FRANÇAIS** ----- 243
HAROUNA Zakari Ibrahim, Université de Tahoua (Niger)

- 15. GESTION DES EAUX USÉES, PLUVIALES ET DES DÉCHETS DANS LA VILLE DE KOLDA (SENEGAL) ----- 263**
SECK Henri Marcel, Université Ziguinchor (Sénégal)
DIALLO Ibrahima UASZ, Université Ziguinchor (Sénégal)
FAYE Bonoua, Northeast Agricultural University (Chine)
KOUYATE Mohamadou Moctar Kébé, Université Ziguinchor (Sénégal)
LES NAUFRAGÉS DE L'INTELLIGENCE DE JEAN-MARIE ADIAFFI : ENTRE ANCRAGE IDENTITAIRE IVOIRIEN ET IMAGINAIRE PANAFRICANISTE ----- 282
KOUYATÉ Ibrahim, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
BLÉ Kain Arsène, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 16. LES FONDEMENTS ÉTHIQUES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS L'ŒUVRE DE GILBERT HOTTOIS ----- 299**
KOUAME Innocent Kouakou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 17. SCIENCE CITOYENNE ET LANGUES LOCALES : IMPLIQUER LES COMMUNAUTÉS DANS LA RECHERCHE DURABLE EN CÔTE D'IVOIRE ----- 316**
DAGNOGO Kadohofanan Fatoumata, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- 18. LA RESTITUTION DES BIENS CULTURELS : VERS QUEL AVENIR POUR LES BIENS CULTURELS UNE FOIS RENDUS ? CAS DES OBJETS BATABWA ----- 333**
KASEBA Hervé Katolo, Uclouvain-Saint-Louis Bruxelles (Belgique)
Université de Lubumbashi (Congo)
- 19. CRISES SOCIOPOLITIQUES ET BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE FRANCOPHONE ----- 356**
KPODJAHON Kodjovi Jean Marcellin, Université de Lomé (Togo)
AMEZUNYE Kodjo Mensavi, Université de Lomé (Togo)

20. **LE TRANSHUMANISME DANS LA POSTMODERNITE : ENTRE DEFIS ET ENJEUX**----- 371
KOFFI Konan David, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
KOUADIO Konan Sylvain, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte d'Ivoire)
21. **NUMÉRIQUE ÉDUCATIF DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA VILLE DE YAMOOUSSOUKRO : SITUATION DE MISE EN ŒUVRE ET ENJEUX PÉDAGOGIQUES**----- 390
KOFFI Yao Julien, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
22. **TOURISME ET DANSES TRADITIONNELLES DANS LE DÉPARTEMENT DE M'BAHIAKRO (Centre de la Côte d'Ivoire) : ENTRE NÉCESSITÉ DE VALORISATION ET POSITIONNEMENT D'UN PRODUIT D'APPEL TOURISTIQUE** ----- 409
KOUADIO Ekani Frejus, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
N'GORAN Kouame Fulgence, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
DJAH Josué Armand, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
23. **ÖKOKRISEN, IDENTITÄTSWANDEL UND GESELLSCHAFTLICHE ZUKUNFTSENTWÜRFE, AM BEISPIEL VON CHRISTA WOLFS ERZÄHLUNG KASSANDRA** ----- 430
HARAKAWA Massimlawè, Université de Kara (Togo)
DOUTI Boaméman, Université de Lomé (Togo)
24. **PÊCHE ARTISANALE LACUSTRE ET ACTIVITÉS SOCIO-ÉCONOMIQUES DES FEMMES D'AYAMÉ DANS LE SUD-EST DE LA CÔTE D'IVOIRE**----- 445
KOUASSI Kouassi Eric, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
KOUAMAN Koffi Mouroufié, École Normale Supérieure-Abidjan (Côte d'Ivoire)
ALADJI Soualiho, Université Polytechnique de San Pedro (Côte d'Ivoire)
25. **BEYOND THE CLASSICAL VIEW OF METAPHOR IN *THEIR EYES WERE WATCHING GOD* BY ZORA NEALE HURSTON: A COGNITIVELY CONSTRUCTED APPROACH** ----- 462
KOUASSI Kouamé Firmin, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)

- 26. L'EUTHANASIE ET SON APPLICATION EN AFRIQUE : VERS UN
CONFLIT DES VALEURS ? ----- 481**
GOLI Kouassi Yves Romaric, Université Peleforo GON COULIBALY (Côte
d'Ivoire)
- 27. DÉSIR DE GROSSESSE ET VÉCU DE LA MALFORMATION
CONGÉNITALE DU BÉBÉ CHEZ LA PRIMIPARE ÂGÉE À YAOUNDÉ 494**
KWENDAHOUA NSANGO Dényse, Université de Maroua (Cameroun)
- 28. GOUVERNANCE MULTI-ACTEURS ET MECANISME DE GESTION DE
L'ASSAINISSEMENT URBAIN DANS LA COMMUNE DE MOUNDOU AU
TCHAD ----- 510**
DOUMDE Marambaye, Université de Doba,
SOLMEM Diane, Université de Maroua (Cameroun)
- 29. EFFECTIVENESS OF DIRECT WRITTEN CORRECTIVE FEEDBACK IN
REDUCING GRAMMAR ERRORS IN EFL LEARNERS' ESSAYS ----- 530**
TRAORE Lobou Fulgence Ismaël, Université Joseph KI-ZERBO
MILLOGO Gérard, Université Lédéa Bernard OUEDRAOGO
- 30. ARTS DU SPECTACLE ET REDYNAMISATION DES MUSÉES EN CÔTE
D'IVOIRE : EXEMPLE DU MUSÉE DES CIVILISATIONS ----- 549**
Dr MABA Tagbo Victor, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
Dr MEMEL Yooul Silvie, (INSAAC)-Côte d'Ivoire
- 31. LA BONNE GOUVERNANCE EN CÔTE D'IVOIRE : ENTRE RÉFORMES
INSTITUTIONNELLES, DÉFIS POLITIQUES ET IMPACTS SOCIO-
ÉCONOMIQUES (1990-2020)----- 567**
MAH Gli Modeste Franck, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte
d'Ivoire)
AHORO Moro Jean Martial, Université Alassane Ouattara-Bouaké (Côte
d'Ivoire)
- 32. MÉDIATION ET CIRCULATION DE LA PRESSE CHRÉTIENNE À
LIBREVILLE----- 584**
MEBIAME ZOMO Maixant, Université Omar Bongo

33. **LE MYTHE FONDATEUR DES RELATIONS A PLAISANTERIE
CIRAŊBA-LOBI----- 603**
Pr SISSAO Alain Joseph, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST),
Burkina Faso
Dr SOULAMA Mandjin Adama, Université Joseph-KI ZERBO (Burkina Faso)
34. **BESTIAIRE, AFFECTS ET ECRITURE DANS LES FICTIONS
LITTERAIRES D'ALAIN ROBBE-GRILLET ----- 628**
AGUIE Marc, Université Alassane OUATTARA
COYAULT Sylviane, Université Clermont-Auvergne
35. **PHONOLOGIE LEXICALE DU NANGJERE ----- 641**
MBAIORNOM Kali, Université de Yaoundé I (Cameroun)
36. **SOUCÇÔT ET FÊTE DES IGNAME : QUAND LES RÉCOLTES
DEVIENNENT MÉMOIRE ET IDENTITÉ COLLECTIVE ----- 654**
ANZIAN Mlan Kouakou Pierre, Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest,
Abidjan (Côte d'Ivoire)
37. **DESCRIPTION CONDENSEE ET PRECISION DU SOCIAL DANS LE
ROMAN GABONAIS----- 673**
MOUNZIEGOU-MOMBO Narcice Wolfgan, Université Omar Bongo (Gabon)
38. **LE DROIT DES GENS RAWLSIEN ET LA QUESTION DE LA
SOUVERAINETÉ DES PEUPLES----- 692**
OUEDRAOGO Hamado, Université Joseph Ki-ZERBO (Burkina-Faso)
39. **LA RATIONALITÉ DU PATHOLOGIQUE CHEZ CLAUDE BERNARD - 709**
KONAN Pascal Koffi, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
40. **PRATIQUES ANCESTRALES ET CONFLITS FAMILIAUX : UNE
ANALYSE D'UNE VIE HYPOTHEQUÉE D'ANNE-MARIE ADIAFFI ET
FUREURS ET CRIS DE FEMMES D'ANGÈLE RAWIRI----- 728**
SAMSIA Paul, Université de Maroua (Cameroun)
41. **NIVEAU DE STRESS SCOLAIRE ET RESULTATS DES CANDIDATS A
L'EXAMEN DU BACCALAUREAT DANS LA VILLE DE MARADI (NIGER)
----- 742**
SOUMANA Aboubacar, Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger)

42. **POUR UNE SÉMANTIQUE DU COMPLÉMENT DÉTERMINATIF DANS
LA CARTE D'IDENTITÉ DE JEAN-MARIE ADIAFFI**----- 761
NATAMA Tilado Jérôme, Université Joseph Ki-Zerbo (Burkina Faso)
43. **TRAITEMENT STYLISTIQUE DU DISCOURS POLITIQUE EN COTE
D'IVOIRE : CAS DES MARQUES ENONCIATIVES ET DES
CONSTRUCTIONS FIGURALES DANS QUELQUES DISCOURS
D'ALASSANE OUATTARA, DE LAURENT GBAGBO ET DE HENRI
KONAN BEDIE.** ----- 776
TRAORÉ Mamadou, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
AKPANGNI Ernest, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
44. **THE CONTRIBUTION OF THE BLACK CHURCH IN THE RISE OF
BLACK MOVEMENTS IN THE UNITED STATES.**----- 796
KABORE Wenoanga, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)
45. **APPROCHE LITTÉRAIRE DU DISCOURS DU SUKU, LANGUE SECRÈTE
DES MASQUES DE ZEGUEDEGUIN (PROVINCE DU NAMENTENGA,
BURKINA FASO)** ----- 810
SISSAO Alain Joseph, INSS / CNRST (Burkina Faso)
YAMEOGO Saydou, Université Joseph Ki- Zerbo (Burkina Faso)
46. **ESTHÉTIQUE DES TITRES DE NOUVELLES CHEZ FLORENT COUAO-
ZOTTI ET DATE ATAVITO BARNABE-AKAYI** ----- 828
YEBOU Raphaël, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
DETONGNON Mètondjangninou Nicodème, Université d'Abomey-Calavi
(Bénin)
47. **LA CITE HISTORIQUE DE TOMBOUCTOU : UN ESPACE DE
CONVOITISE ET DE DIVERSITE CULTURELLE DU VIII^E-XVIII^E
SIECLES** ----- 848
IBRAHIM Ahmed, Ecole Normale Supérieure (Mali)
CISSE Djibrilla, Ecole Normale Supérieure (Mali)
48. **LES RELATIONS AMOUREUSES ET LA SEXUALITE CHEZ LES KONGO
DE LA VALLEE DU NIARI A L'EPOQUE PRECOLONIALE (XVII^E-XIX^E
SIECLES)** ----- 863
NIANGUI GOMA Lucien, Université Marien Ngouabi (Congo)

- 49. DE LA NÉCESSITE DE L'UNITÉ D'ACTION DES DIRIGEANTS
AFRICAINS AU DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE ----- 880**
MAKATAWA Wéla , Université de Lomé (Togo)
- 50. LE CONTROLE A PRIORI ET A POSTERIORI DE LA REGULARITE DES
OPERATIONS DES MARCHES PUBLICS EN COTE D'IVOIRE ----- 897**
- 51. Dr OUATTARA Oumar, Autorité de Régulation de la Commande Publique,
(Côte d'Ivoire)**

SAVOIRS ENDOGENES AFRICAINS ET DECOLONISATION DE L'ETHIQUE ENVIRONNEMENTALE

DOUMADINGAR Frédéric
École Normale Supérieure de N'Djamena
fr1doumadingar@gmail.com

VAIDJIKE Dieudonné
Université de N'Djamena
vaidjiked@yahoo.fr

Résumé : Dans une perspective africaine de l'Ubuntu et de l'éthique communautaire, cet article plaide pour la réhabilitation des pratiques endogènes dans la gestion de la nature. Il met en valeur une éthique environnementale africaine fondée sur l'harmonie entre l'homme et la nature, le respect de l'environnement et la justice sociale. Ces modèles, qui s'opposent aux pratiques extractivistes et néolibérales héritées de la colonisation, montrent une meilleure résilience écologique. L'article souligne l'importance d'intégrer ces savoirs traditionnels pour un développement durable, impliquant les communautés locales dans la gestion de l'environnement.

Mots-clés : Afrique, décolonisation écologique, éthique environnementale, résilience, savoirs endogènes.

Abstract: This article, grounded in the African conception of Ubuntu and community ethics, advocates for the rehabilitation of endogenous practices in environmental management. It highlights African environmental ethics as a framework promoting sustainability and resilience through harmonious relationships between humans and nature, as well as respect for environmental and social justice. These approaches stand in contrast to extractivist and productivist models rooted in colonial and neoliberal systems, which significantly degrade the environment. Using a descriptive, analytical, and critical approach, the study underscores the urgency of integrating indigenous knowledge into environmental governance. Such integration, alongside active community involvement, is essential for achieving sustainable and equitable development in Africa.

Keywords: Africa, environmental ethics, resilience, endogenous knowledge, ecological decolonization.

Introduction

Dans le contexte africain, l'éthique environnementale, qui interroge la relation entre l'homme et la nature et propose des cadres normatifs pour une gestion responsable de l'environnement, prend une dimension particulière nourrie par des traditions philosophiques et culturelles ancrées dans une vision holistique du monde naturel. Historiquement, les sociétés africaines ont développé des pratiques de gestion des ressources fondées sur des principes de respect, d'interdépendance et de durabilité. Dans cette perspective, l'éthique de la terre induit un code de conduite moral issu de relations de bienveillance et d'interconnexion entre les êtres humains, les autres formes de vie et leur environnement. Toutefois, ces principes ont été profondément ébranlés par la colonisation qui a introduit une approche extractiviste de la nature, orientée vers la surexploitation des ressources et la maximisation de la production, au détriment des pratiques endogènes de protection et de préservation de l'environnement.

Aujourd'hui, l'Afrique se trouve confrontée à des défis environnementaux majeurs, notamment « la déforestation accélérée, la désertification croissante, la perte de biodiversité et les impacts sévères du changement climatique » (M. J. Tosam, 2019, p. 67). Face à ces réalités, il devient impératif de revisiter les approches endogènes africaines de gestion de la nature afin de concevoir des modèles de durabilité plus adaptés aux situations contemporaines. Dans ce cadre, la réflexion s'articule autour d'une interrogation centrale qui consiste à examiner comment les savoirs endogènes africains peuvent contribuer à l'élaboration d'une éthique environnementale durable dans un contexte marqué par les crises écologiques et climatiques.

Cette interrogation générale soulève également des questionnements spécifiques portant, d'une part, sur la nature et les fondements de l'éthique environnementale africaine telle qu'elle se manifeste dans les pratiques traditionnelles de gestion de la nature et, d'autre part, sur l'impact de la

colonisation dans la transformation et la marginalisation de ces rapports traditionnels entre les sociétés africaines et leur environnement. Elle conduit enfin à s'interroger sur la manière dont la décolonisation des mentalités environnementales pourrait favoriser une gestion plus durable et équitable des ressources naturelles en Afrique.

À partir de ces interrogations, cette étude repose sur l'hypothèse générale selon laquelle les savoirs endogènes africains constituent un fondement pertinent pour l'élaboration d'une éthique environnementale durable capable de répondre aux défis écologiques contemporains. Plus spécifiquement, il est supposé que les pratiques traditionnelles africaines reposent sur une vision holistique de la relation entre l'homme et la nature fondée sur l'interdépendance et l'harmonie, que les logiques coloniales et néolibérales ont contribué à fragiliser ou à marginaliser ces systèmes endogènes de gestion durable de l'environnement, et que la décolonisation des mentalités environnementales, associée à la réhabilitation des savoirs écologiques traditionnels, peut favoriser l'émergence d'une justice écologique et sociale en Afrique.

Pour examiner ces hypothèses, cette étude adopte une approche méthodologique descriptive, analytique et critique reposant sur une analyse interdisciplinaire qui mobilise à la fois la réflexion philosophique et l'étude des pratiques environnementales en Afrique. Une telle démarche permet de montrer que les savoirs endogènes africains constituent une source importante pour l'élaboration d'une éthique environnementale alternative et durable et que la décolonisation des mentalités environnementales peut contribuer à renforcer la justice écologique et sociale.

Dans cette perspective, l'objectif de cette étude est de démontrer la nécessité de décoloniser les mentalités environnementales afin de reconnaître et de valoriser les savoirs écologiques traditionnels africains dans les stratégies contemporaines de gestion de l'environnement. Pour ce faire, l'analyse

s'articulera d'abord autour de l'harmonie qui caractérise l'éthique environnementale africaine, avant d'examiner la déconstruction de l'appréhension colonialiste de la nature, puis d'envisager les stratégies contemporaines de résilience écologique fondées sur la réhabilitation des savoirs endogènes et la participation des communautés locales.

1. L'harmonie de l'éthique environnementale africaine

Les cultures africaines traditionnelles constituent un vaste réservoir de sagesse écologique et de philosophie environnementale, caractérisées par une « interaction harmonieuse entre l'homme et la nature » (W. Kelbessa, 2018, p. 34). Ces approches traditionnelles, précoloniales, ont développé une vision du monde qui souligne l'interdépendance et le respect mutuel entre les êtres humains et leur environnement naturel.

1.1. L'interconnexion entre l'homme et la nature

Dans de nombreuses cultures africaines, la nature n'est pas simplement une ressource à exploiter, mais une entité vivante et respectée. Cette perspective contraste fortement avec les visions utilitaristes souvent associées à la modernité occidentale. Par exemple, « dans les cultures bantoues, le concept de « la terre-mère » incarne l'idée que la terre est une entité nourricière qui doit être protégée et respectée » (D.-A. Ibanga, 2016, p. 101). Cette réalité est profondément enracinée dans les pratiques agricoles traditionnelles, les rituels et les croyances spirituelles, entre autres, qui considèrent la terre comme un élément sacré et vital.

Il est important de rappeler que les griots de l'Afrique de l'Ouest, gardiens des histoires et des traditions orales, transmettent des récits qui intègrent des leçons sur la conservation et le respect de la nature (K. Behrens, 2011). Leurs histoires mettent souvent en avant des héros qui respectent les cycles naturels et les écosystèmes, enseignant ainsi aux générations futures l'impératif de vivre en harmonie avec la nature. De même, dans la société

swahili de la côte Est-africaine, les pratiques de pêche et d'agriculture sont régies par des règles strictes qui visent à assurer la durabilité des ressources naturelles (B. Bujo, 2021). Ces règles, souvent codifiées dans des traditions orales et des pratiques communautaires, reflètent une compréhension sophistiquée des écosystèmes locaux et une éthique environnementale profondément intégrée dans la vie quotidienne.

De toute évidence, les philosophies traditionnelles africaines offrent des perspectives uniques sur la manière dont les êtres humains interagissent avec leur environnement, soulignant souvent des principes de respect, d'interdépendance. L'un des concepts centraux de cette éthique est celui de l'Ubuntu, « une notion largement partagée dans de nombreuses cultures africaines » (P. A. Ojomo, 2011, p. 102). L'Ubuntu, souvent traduit par « je suis parce que nous sommes », met en avant l'interconnexion entre tous les êtres vivants, d'où le syllogisme (M. F. Murove, 2011, p. 89) :

Je suis parce que nous sommes,

Or nous sommes,

Donc je suis.

Ce syllogisme ne se limite pas seulement aux relations humaines. Il s'étend également à la relation avec la nature, affirmant que l'harmonie et l'équilibre sont essentiels à la coexistence. L'Ubuntu, en tant que philosophie, repose sur l'idée que les actions d'un individu affectent la communauté dans son ensemble, y compris l'environnement naturel. C'est à juste titre que B. Michaud (2024) affirme que lorsque nous considérons la terre comme une communauté à laquelle nous appartenons, alors nous pouvons l'utiliser avec amour et respect. Autrement dit, si nous prenons soin de la terre autant que nous prenons soin de nous-mêmes en tant qu'individu et société, l'espèce humaine aura toutes les chances d'éviter les déséquilibres qui porteraient ombrage à sa propre survie.

Il est à noter que la relation de l'homme à la nature ou la Terre-mère a toujours existé. Cette relation, comme l'affirme D. Alndingangar (2023), a généré des cosmogonies, des cosmologies, des théologies, des conceptions philosophiques ainsi que des théories sociopolitiques et économiques aussi diverses que contradictoires. Du coup, la Terre-mère est vénérée et respectée, et les interactions avec elles sont régies par des codes de conduite qui visent à garantir sa santé et sa fertilité (N. Moukala, 2016). C'est pourquoi dans la plupart des cultures africaines, les divinités de la nature sont célébrées et vénérées à travers des rituels et des cérémonies qui reconnaissent leur importance pour la survie et le bien-être de la communauté.

De cette esquisse, nous notons que la terre n'est pas vue comme une simple possession matérielle à exploiter, mais comme une entité sacrée qui mérite soin et protection. Ce respect se manifeste particulièrement dans des pratiques agricoles qui privilégient la durabilité à long terme plutôt que le gain à court terme. Par exemple, les agriculteurs utilisent des techniques traditionnelles de rotation des cultures, de compostage et de préservation des sols pour maintenir la fertilité des terres. Ces pratiques témoignent d'une compréhension des écosystèmes locaux et d'une volonté de les préserver pour les générations futures. Les cérémonies et les rituels honorent la terre et renforcent ces pratiques, rappelant constamment à la communauté son devoir de protéger et de respecter l'environnement.

1.2. L'éthique communautaire et ses implications socio-religieuses

Les pratiques de gestion des ressources sont souvent collectives et fondées sur des décisions communautaires, considérant les intérêts de tous les membres, c'est-à-dire de tous les êtres vivants. Dans ce contexte, la communauté, qui est centrale dans l'éthique environnementale africaine, ne se limite pas aux relations sociales et humaines, elle implique aussi les animaux, les plantes, bref l'ensemble de l'écosystème. Cette approche holistique est illustrée par les pratiques de pêche traditionnelles dans les communautés qui

respectent les cycles de reproduction des poissons pour assurer la durabilité des ressources marines. Ces pratiques communautaires, en tant que fondement de l'éthique environnementale africaine, sont essentielles pour promouvoir une relation durable avec la nature et contrer les effets destructeurs des pratiques extractives modernes (C. Larrère, 2017).

L'importance de l'interconnexion et de l'harmonie avec la nature se reflète également dans les pratiques spirituelles et religieuses. Les rituels et les cérémonies qui « honorent les esprits de la nature, les ancêtres et les divinités liées à la terre montrent une reconnaissance profonde de l'interdépendance entre les humains et leur environnement » (N. Moukala, 2016, p. 33). Ces attitudes renforcent les liens communautaires et la responsabilité collective dans la protection de l'environnement. Il en ressort que l'idée de communauté joue un rôle crucial dans la manière dont les Africains interagissent avec leur environnement. La gestion collective des ressources naturelles en est la caractéristique principale. Les décisions concernant l'usage des terres, des forêts et des eaux sont souvent prises de manière consensuelle, impliquant tous les membres de la communauté. Cette approche collaborative garantit que les ressources soient utilisées de manière durable et que les besoins de tous soient pris en compte.

Cette appréhension de la Terre comme bien commun, bien sans propriétaire, appelle à la prise de conscience et de responsabilité, au droit et au devoir de chaque terrien. C'est un bien auquel chacun peut accéder et dont il peut bénéficier sans en être propriétaire. Dans cette perspective, l'air, les eaux, les forêts ou les sols sont des biens fournis par la nature au profit de toute la communauté. Notons que les éléments naturels ou les organismes vivants non humains sont toujours considérés comme n'appartenant à personne. De fait, toute personne peut utiliser ces ressources élémentaires et les intégrer à un système économique. En d'autres termes, l'usage des ressources naturelles est ouvert à tous ; elles ne sont susceptibles d'aucune appropriation.

Mais, aujourd'hui, les États, dépassés par l'utilisation des ressources naturelles planétaires, n'ont plus les moyens de promouvoir une telle gestion. Quel est le mécanisme à mettre en place pour permettre une gestion équitable et rationnelle de l'environnement ? S. Ferrari et al. (2010) proposent d'associer aux stratégies modernes de gestion de l'environnement, des stratégies endogènes de gestion des ressources respectueuses des cultures locales. Selon les auteurs, une justice environnementale en Afrique devrait intégrer les valeurs traditionnelles, telles que la solidarité communautaire, le respect sacré de la nature, la régulation coutumière (interdits, totems, jachère) et la gestion collective et participative des ressources. Cela peut contribuer à assurer une gestion équitable et durable des ressources naturelles.

Les auteurs rappellent que ces stratégies ne sont pas de simples abstractions philosophiques, mais des guides qui influencent profondément la manière dont les Africains perçoivent et interagissent avec leur environnement. Ces valeurs sont au fondement des attitudes et pratiques quotidiennes qui favorisent une relation harmonieuse et respectueuse avec la nature. Elles induisent une responsabilité collective dans la préservation de l'environnement. Les individus, en reconnaissant leur interdépendance avec les autres membres de la communauté et avec la nature, adoptent des comportements qui soutiennent la durabilité.

Il convient de souligner que l'importance de la communauté et de la solidarité dans les cultures africaines est une préoccupation majeure. Elle se répand aussi bien dans la vie quotidienne que dans la gestion de l'environnement. De plus, ces concepts suscitent des actions de lutte contre la dégradation environnementale. Ces concepts influencent également les perceptions et les politiques environnementales au niveau national et régional. C'est pourquoi de nombreux gouvernements africains intègrent les savoirs locaux et favorisent la participation communautaire dans la gestion de la nature.

Notons que les concepts de communauté, de solidarité, comme les concepts d'Ubuntu et de Terre-mère, façonnent une éthique environnementale africaine qui privilégie la durabilité, le respect et la responsabilité collective, en offrant des modèles précieux pour la gestion efficiente des ressources naturelles. En intégrant ces éléments culturels dans les politiques et les pratiques contemporaines, l'Afrique peut, non seulement préserver son riche patrimoine écologique, mais encore offrir des perspectives inspirantes pour la gestion environnementale.

2. Décolonisation de l'appréhension colonialiste de la nature

L'éthique environnementale africaine précoloniale, respectueuse de la nature, a été gravement compromise par de nouvelles conceptions de la nature. L'on est passé de l'éthique d'adaptation et d'harmonie à celle de domination, de surexploitation de la nature, de l'économisme, c'est-à-dire à une sorte de colonisation écologique. Face à cette dégradation de la nature, s'impose un effort de décolonisation environnementale de l'Afrique, dans l'optique de protéger la nature et les êtres vivants qui y coexistent.

2.1. Bref regard sur la colonisation de l'environnement

Il est connu que les « colons ont introduit des systèmes économiques et politiques qui privilégiaient l'exploitation intensive des ressources naturelles pour répondre aux besoins des métropoles européennes » (G. Ndumba et P. S. Sabangu, 2016, p. 204). Dans ce cadre, nombre de valeurs conservationnistes, d'attitudes morales et de modes de vie africains ont été détruits par l'éthique capitaliste exploiteuse du colonialisme et de la modernité. Cette exploitation a souvent conduit à une dégradation sévère des terres, à la déforestation et à la destruction des écosystèmes.

En effet, les politiques coloniales ont ignoré et dévalorisé les savoirs environnementaux traditionnels, tels que les interdits sociaux et moraux, en imposant des pratiques extractives non durables. Par exemple, la politique de

concession coloniale a entraîné la surexploitation des forêts tropicales, tandis que l'agriculture de plantation a dévasté des hectares de terres autrefois fertiles. C'est ainsi que G. Ndumba et P. S. Sabangu (2016) considèrent le colon comme un nouvel animal destructeur de l'environnement.

Il est important de rappeler que l'impact de la colonisation sur l'environnement africain ne se limite pas à la destruction physique des écosystèmes. Elle a également entraîné une aliénation culturelle par l'imposition de nouveaux paradigmes ayant des répercussions sur la manière dont les Africains interagissent avec leur environnement. Cela crée un fossé entre les pratiques traditionnelles et les systèmes de gestion des ressources. Les régimes de propriété foncière, par exemple, sont profondément modifiés, passant d'un modèle communautaire à un modèle privatif importé d'Europe. Cette situation a non seulement altéré les dynamiques sociales et économiques locales, mais encore favorisé des pratiques agricoles et l'exploitation des ressources qui sont incompatibles avec les réalités écologiques locales.

Par ailleurs, la colonisation a introduit des espèces non indigènes et des pratiques agricoles intensives qui dégradent les écosystèmes locaux. Nous pouvons noter l'introduction des cultures de rente comme le coton et le café. Elle a conduit à l'épuisement des sols et à la réduction de la biodiversité. Ces pratiques ont été accompagnées des politiques de réinstallation forcée et de création de réserves naturelles qui excluent les populations locales de leurs terres ancestrales, remettant ainsi en question leurs modes de gestion traditionnels de l'environnement. Ces initiatives ont, non seulement échoué à protéger efficacement l'environnement, mais encore exacerbé les inégalités sociales et économiques.

Comme l'affirme clairement A Mbembé (2013), les héritages coloniaux ont inculqué des modes de pensée et des pratiques de gestion des ressources basés sur l'exploitation et la domination. C'est pourquoi, selon l'auteur, il est crucial de réhabiliter les savoirs endogènes pour permettre aux Africains de

contrôler leurs propres environnements. Cette réhabilitation peut passer par une valorisation des perspectives locales qui privilégient la durabilité et le respect de la nature. Il est « essentiel de redéfinir les relations entre les Africains et leur environnement en valorisant les perspectives indigènes qui mettent l'accent sur la durabilité et l'interconnexion », précise A. Mbembé (2013, p. 15). De ce constat, nous notons qu'il y a nécessité de décoloniser les mentalités environnementales (D. A. Ibanga, 2016) pour favoriser, durablement, une réappropriation des savoirs locaux et une gestion plus équitable des ressources naturelles.

2.2. Décolonisation des mentalités environnementales

Les pratiques de gestion durable, basées sur les connaissances locales et le respect de l'environnement, peuvent être revitalisées pour lutter efficacement contre la surexploitation ou la destruction massive de la nature, en impliquant les communautés. Par exemple, les projets de gestion communautaire des forêts en Afrique de l'Est montrent que lorsque les communautés locales sont impliquées dans la gestion des ressources, les résultats sont souvent plus durables et bénéfiques pour tous.

De l'acceptation générale, la décolonisation des mentalités environnementales n'est pas seulement une question théorique, mais aussi pratique. En valorisant les savoirs traditionnels et en impliquant activement les communautés locales dans la gestion des ressources, cette décolonisation offre des pistes concrètes pour restaurer des relations harmonieuses entre l'homme et son environnement dans une perspective fiable de résilience.

Pour les juristes, les droits de la nature doivent entamer un long processus de désanthropocisation, se défaire d'un caractère juridique et philosophique pensé jusque-là en fonction des activités humaines. Dans cette perspective, les éléments naturels possèdent justement une valeur intrinsèque : la valeur biologique du vivant ou du non-vivant, qui définit leur rôle au sein des écosystèmes, et les ressources naturelles ont des droits au même titre que les

droits de l'homme. Dans ce sillage, les droits des espèces vivantes et des ressources naturelles doivent aussi être inaliénables et intangibles. En ce sens, nous devons concevoir les biens communs comme des communs naturels, car ils sont définis par des normes biologiques avant d'être définis par des normes socioéconomiques. Avant d'être une chose n'appartenant à personne, un élément naturel est en quelque sorte « une chose s'appartenant à elle-même (V. Cabanes, 2016).

Pour mieux comprendre cette opinion, M. Enyimba (2019) tente d'expliquer le concept Madukaku qui est une combinaison de trois mots igbo : Madu, aku et Ka ; « humain », « richesse » et « supérieur à ». Littéralement Madukaku signifie : l'humain est plus grand que la richesse, c'est-à-dire qu'il est un suprême. Quant à la richesse, elle se réfère à tout ce qui est en dehors de la personne humaine. Elle comprend les entités ou les objets tels que l'argent, les maisons et le statut social. Cependant, malgré le rôle central que peut jouer l'homme dans l'environnement, il n'en demeure qu'une partie. En tant que tel, il ne peut exister en dehors de l'environnement et ne peut être compris sans allusion à l'environnement. D'où l'importance d'en préserver pour son bien-être et son existence harmonieuse.

Il est pour cela nécessaire de construire une relation vitaliste et spirituelle qui implique toutes les forces de la nature. Il est à noter que dans l'ontologie et la métaphysique africaines, chaque force a une fonction déterminée et déterminante qui agit sur la nature selon sa place dans la vie humaine. Par exemple, pour bénéficier des énergies des espèces végétales et animales, l'être humain en vénère quelques-unes ; puisqu'elles peuvent être habitées par des forces puissantes qui sont importantes dans l'évaluation spirituelle de la société. Cette conception de l'être est, du point de vue de la force, omniprésente dans la conception africaine de l'être (P. Tempels, 1949 ; M. Mawere, 2011).

Il importe de noter que la décolonisation des mentalités environnementales semble être, dans certains pays africains, renforcée par l'éducation et la recherche, susceptibles d'encourager l'étude et la valorisation des savoirs environnementaux traditionnels. Ces pays, entre autres la Côte d'Ivoire, le Nigeria et le Burkina Faso, ont introduit l'écologie dans leurs systèmes éducatifs. Or, cette éducation à l'écologie est largement biaisée par des intentions en faveur de l'être humain seul. Tout se traduit par des intérêts économiques sans égards égalitaires aux communautés biotiques.

En effet, malgré notre conscience écologique induite par les manifestations climatiques et les déséquilibres dans les écosystèmes provoqués par notre acharnement à dominer la nature, nous favorisons encore les enjeux économiques et mettons au second plan les attributs écologiques comme si la Terre nous est acquise (A. Léopold, 1982). Face à cette situation, il est impératif d'intégrer une éthique de la terre dans le tissu de notre société, de faire progresser la compréhension, la gestion et la restauration de la santé des terres, et de cultiver le leadership en matière de conservation. C'est pourquoi, après avoir été insatisfaits des postulats éthiques occidentaux, nombre de chercheurs africains sont mis au défi de se tourner vers l'intérieur pour trouver des théories éthiques plus convaincantes.

3. Stratégies contemporaines de résilience

La justice environnementale et les inégalités sociales sont inextricablement liées, particulièrement en Afrique où les dynamiques de pouvoir, l'histoire coloniale et les structures économiques contemporaines jouent un rôle crucial dans la gestion des ressources naturelles. Le lien entre justice sociale et durabilité environnementale est central pour comprendre comment les disparités économiques et sociales influencent l'accès aux ressources et la capacité des communautés à les gérer de manière durable. Les inégalités économiques et sociales affectent la gestion des ressources naturelles en amplifiant les vulnérabilités des populations marginalisées. Dans ce

contexte, les perspectives de résilience, fondées sur la justice environnementale, doivent être recherchées.

3.1. Dénonciation de l'injustice environnementale

En Afrique, les communautés les plus pauvres et les plus marginalisées sont souvent celles qui dépendent le plus directement de l'environnement pour leur subsistance. Ces communautés sont également les plus exposées aux risques environnementaux, tels que la déforestation, la pollution de l'eau et les changements climatiques. Cette situation est exacerbée par les politiques héritées de l'ère coloniale, qui ont conduit à la privatisation et à l'exploitation des terres et des ressources naturelles par des élites locales ou des entreprises multinationales. Les ressources naturelles, autrefois gérées collectivement par les communautés locales, sont exploitées de manière intensive pour servir les intérêts des colonisateurs. Cela a dégradé l'environnement, mais aussi contribué à la marginalisation des populations locales, en les privant de leur droit d'accès aux ressources et de leur capacité à les gérer durablement.

Il est à noter que cette marginalisation est exacerbée par les politiques économiques néolibérales qui favorisent l'exploitation à court terme des ressources au détriment des pratiques de gestion durable. C'est le cas de l'industrie pétrolière dans le delta du Niger où les entreprises multinationales exploitent les ressources pétrolières sans tenir compte des impacts environnementaux et sociaux. Les communautés locales souffrent de la pollution de l'eau et de la terre, de la destruction de leurs moyens de subsistance traditionnels et de l'absence de compensation ou de soutien pour faire face à ces défis. Cette situation est un exemple flagrant de l'injustice environnementale, où les bénéfices de l'exploitation des ressources sont accaparés par quelques-uns, tandis que les coûts sont supportés par les plus vulnérables.

La justice sociale et la durabilité environnementale sont donc intrinsèquement liées : sans justice sociale, il est impossible d'assurer une

gestion durable des ressources. Les communautés doivent être dotées des moyens nécessaires pour participer activement à la gestion des ressources naturelles. Cela inclut l'accès à l'information, à la reconnaissance de leurs droits fonciers et la capacité de prendre des décisions autonomes concernant leur environnement. De ce fait, s'impose une transformation des structures de pouvoir qui perpétuent les inégalités et l'injustice, insistant sur la promotion de la reforestation et la gestion durable des terres (G. Ndumba et P. S. Sabangu, 2016).

Les approches de justice environnementale cherchent à aborder ces inégalités en intégrant des principes de participation, d'équité et de reconnaissance des droits dans les politiques de gestion des ressources. S'ajoutent à cette démarche, la reconnaissance des droits fonciers des communautés locales, la participation active des populations marginalisées dans les processus de décision et la répartition équitable des bénéfices tirés des ressources naturelles. Ces approches visent à renforcer la résilience des communautés locales, en leur donnant les moyens de gérer leurs ressources de manière durable et de s'adapter aux défis environnementaux.

3.2. Stratégies contemporaines de résilience

Comme l'affirme clairement l'anthropologue O. Osha (2011 : 98), les « interventions de développement en Afrique doivent prendre en compte les dynamiques locales et les contextes socioéconomiques spécifiques ». Cette affirmation s'oppose aux approches de développement qui ne font que reproduire les inégalités existantes et plaide pour des stratégies qui renforcent les capacités locales et promeuvent l'équité. Cela implique de repenser les modèles de développement pour qu'ils soient plus inclusifs et respectueux des savoirs et des pratiques traditionnels. Pour cela, il est impératif de décoloniser les mentalités destructrices de l'environnement pour construire un avenir plus équitable et durable.

Rappelons que le rapport du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de 2018 avertit que l'humanité n'a que douze (12) ans pour agir si l'on veut éviter des points de basculement. Le rapport poursuit que l'Afrique est connue pour être le continent le plus chaud de la planète ; les déserts et les terres arides représentent soixante pour cent (60 %) de l'ensemble de la masse terrestre. Alors que beaucoup de ses habitants luttent contre la pauvreté, les effets du réchauffement climatique y sont plus dévastateurs. Dès lors, il est important de proposer de nouvelles approches pour faire face à ces défis liés à la gestion durable des ressources naturelles. Cependant, ces visions novatrices doivent intégrer à la fois les savoirs traditionnels, les préoccupations écologiques modernes et les aspirations socioéconomiques des populations africaines. Il en résulte que la justice environnementale doit inclure la voix et les droits des communautés affectées, ainsi qu'une redistribution équitable des bénéfices issus des ressources naturelles.

Il convient de noter que parmi les nouvelles approches, l'agroécologie est de plus en plus reconnue comme une solution prometteuse qui respecte la biodiversité, renforce la résilience des communautés rurales et réduit la dépendance aux intrants chimiques. L'agroécologie intègre les pratiques endogènes, comme la rotation des cultures, la jachère, le compostage et l'association des cultures, avec les avancées scientifiques modernes, offrant des méthodes de production alimentaire qui sont à la fois durables et équitables. Elles sont particulièrement pertinentes dans le contexte des changements climatiques, car elles améliorent la capacité des agriculteurs à s'adapter aux conditions météorologiques changeantes. À comprendre A. K. D. N'guessan (2025), ces pratiques concernent notamment la gestion de la fertilité des sols, la sélection des semences adaptées, l'utilisation de calendriers agricoles traditionnels ou encore l'interprétation de signes naturels pour prévoir les pluies.

Conclusion

La présente réflexion a permis de constater que la colonisation et la mondialisation ont profondément déstructuré la protection de l'environnement en Afrique. Elles ont introduit des pratiques de surexploitation au détriment de la gestion équilibrée de la nature. Face à cette crise environnementale, il est impérieux de procéder à une décolonisation écologique en passant par la réhabilitation des pratiques endogènes en vue d'une gouvernance inclusive des ressources naturelles. Il est crucial de comprendre que l'une des principales responsabilités de l'humanité est de léguer aux générations futures un environnement avec des ressources aussi grandes que celles dont elle a bénéficiées. C'est dans cette perspective que l'Afrique, à travers des concepts comme l'Ubuntu, la Terre-mère et la gestion communautaire, fondés sur des principes d'harmonie, de respect et de solidarité, a développé des systèmes de gestion des ressources durables et inclusifs, favorisant ainsi la justice environnementale, indissociable de la justice sociale. Cette approche endogène de gestion de l'environnement, associée aux nouvelles approches telles que l'agroécologie, peut offrir des solutions novatrices en vue de la gestion communautaire des ressources et du développement des énergies renouvelables. Ces approches, combinant savoirs traditionnels et technologies modernes, sont susceptibles de renforcer la résilience des communautés face aux défis climatiques et économiques. En valorisant les savoirs ancestraux et en impliquant activement les populations locales, il est possible de construire un avenir où l'Afrique peut répondre aux enjeux écologiques tout en affirmant son autonomie culturelle et environnementale.

Références bibliographiques

ALNDINGANGAR D., 2023, « Du naturalisme au catastrophisme climatique », *Annales des Lettres, Sciences Humaines et Sociales de l'Université de N'Djamena*, Série A, n° 15.

BASSEY S. A. & PIMARO T. M., 2019, « La notion de Madukaku d'Enyimba et l'anthropocentrisme dans l'éthique environnementale africaine », *Revue internationale de pollution environnementale et de modélisation environnementale*, vol. 2, n° 3.

BASSEY N., 2016, *Politique pétrolière : Échos des guerres écologiques*, Paris.

BEHRENS K. G., 2012, *Philosophie, pensée et pratique africaines et contribution à l'éthique environnementale*, Thèse, Univ. de Johannesburg.

BUJO B., 2021, *La vision africaine du monde*, Fribourg.

CABANES V., 2016, *Un nouveau droit pour la Terre*, Paris.

ENYIMBA Maduka, 2018, « Madukaku comme base de l'être humain dans la vision du monde africaine (Igbo) », *Actes de la Société pour la recherche et l'enseignement, 8^e conférence internationale*, p. 224-229.

ENYIMBA Maduka, 2019, « Une exposition critique du madoukakisme en tant que théorie de l'être humain dans l'Afrique contemporaine », *Sociologie et anthropologie*, volume 7, numéro 3, p. 126-131.

FERRARI S. et al., 2010, « Éthique et environnement à l'aube du 21^e siècle », [En ligne], <http://journals.openedition.org/vertigo/9810>, consulté le 08/02/2026.

IBANGA D.-A., 2016, « Fondements logiques et théoriques de l'éthique environnementale africaine », [En ligne], <https://www.academia.edu>, consulté le 08/02/2026.

KELBESSA W., 2004, « Réhabiliter l'éthique environnementale traditionnelle en Afrique », *Diogène*, n° 207/3.

LARRÈRE C., 2017, « Philosophie de l'environnement », *Humanités environnementales*, p. 97-116.

MAATHAI W. & TAUDIÈRE I., 2007, *Celle qui plante les arbres*, Paris.

MAWERE M., 2011, *Systèmes de croyances et de connaissances africaines*, Bamenda.

MBEMBÉ A., 2013, *Sortir de la grande nuit*, Paris.

MICHAUD B., 2024, « Aldo Léopold et l'éthique de la terre », [En ligne], consulté le 08/02/2026.

MUROVE M. F., 2011, « L'ubuntu », *Revue Diogène*, n° 235-236.

NDOUMOU M., 2016, *Durabilité et dignité : Quel enjeu pour l'Afrique ?* Paris.

NDUMBA G. & SABANGU P. S., 2016, « La pensée africaine en quête de sens », *Acta philosophica*, vol. 25, n° 2.

N'GUESSAN A. K. D., 2025, « Savoirs endogènes et résilience agroécologique », *Revue Internationale du chercheur*, vol. 6, n° 3.

OJOMO P. A., 2011, "Environmental ethics: An African understanding", *African J. of Environmental Science & Technology*, vol. 5, n° 8.

OSHA S., 2011, « Textures de la pensée africaine », *Revue Diogène*, vol. 3, n° 235-236.

TANGWA G. B., 2007, « Quelques réflexions africaines sur l'éthique biomédicale et environnementale », in *A Companion to African Philosophy*, Wiley-Blackwell.

TEMPELS P., 1949, *La philosophie bantoue*, Paris.

TOSAM M. J., 2019, "African environmental ethics and sustainable development", *Open J. of Philosophy*, vol. 9, n° 02.

WATTS J., 2018, « Nous avons 12 ans pour limiter la catastrophe climatique », [En ligne], consulté le 08/02/2026.